

[Français]

L'INDUSTRIE

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET DE LA VENTE
ÉVENTUELLE DE LA CANADAIR

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale et concerne les contradictions quant à l'avenir de la Canadair.

Hier, le ministre déclarait qu'il ne s'attend pas à la vente de la Canadair avant le mois de juin. En même temps, le président de la Corporation de développement des investissements canadiens a déclaré à la télévision qu'il attend des offres pour l'achat de la Canadair avant la fin du mois de mars. Qui a raison? Et le ministre peut-il nous garantir que le gouvernement n'aura pas une vente de feu pour la Canadair, comme on en a eu pour la de Havilland?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je tiens à assurer au député d'Ottawa-Centre qu'il n'y aura pas de vente de feu et qu'il n'y en a pas eu pour de Havilland. Le député ne doit pas oublier que nous avons dit que nous étions prêts à discuter de la vente éventuelle de Canadair. Nous avons fait des enquêtes. A l'heure actuelle, je dois reconnaître qu'aucune transaction ferme n'est à l'étude.

Hier, M. Marshall a dit espérer que les trois personnes qui discutent actuellement d'un éventuel marché avec Canadair pourront confirmer l'une ou plusieurs de leurs offres avant la fin de mars en vue de conclure la transaction en juin. Cependant, cessons toutes ces bêtises au sujet de brader ces sociétés d'État.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE UN EXAMEN PAR UN COMITÉ DE TOUTE VENTE
ÉVENTUELLE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, ni le comité directeur ni le comité de développement régional ne s'est assuré que la vente de de Havilland fera l'objet d'une étude complète au cours des deux prochaines semaines. Le ministre peut-il veiller à ce que nous soyons protégés contre une vente de liquidation de Canadair en promettant à la Chambre de charger un comité parlementaire d'examiner à fond la vente éventuelle de Canadair avant de conclure le marché?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, encore une fois, le député pensait à sa question suivante et il n'a pas entendu ma première réponse.

J'ai dit que, pour le moment, aucun acheteur éventuel ayant en mains les fonds suffisants n'a fait d'offre à l'égard de Canadair. Comment pourrais-je envisager de façon tout à fait hypothétique de renvoyer une question inexistante à un comité de la Chambre?

Questions orales

LES ASSURANCES

LES MAJORATIONS DES PRIMES

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. Les compagnies d'assurance sur les biens et d'assurance risques divers sont dans une situation très précaire en raison des demandes de remboursement exagérées qu'approuvent les tribunaux. Or, les Canadiens moyens qui n'ont jamais d'accidents sont tenus de porter le fardeau de ces taux élevés.

Avant que nous ne devenions la Californie du Nord, que va faire le gouvernement fédéral, de concert avec les gouvernements provinciaux, en vue de réduire le montant de ces règlements exorbitants...

M. Blaikie: Nationaliser le secteur des assurances.

M. Attewell: ... et empêcher les augmentations de taux excessifs pour les Canadiens moyens?

M. Murphy: Allez au Manitoba.

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, étant donné ses antécédents, le député sait certainement que les compagnies d'assurance ont imposé ces augmentations de primes en vue de résoudre un sérieux problème de solvabilité. Elles relèvent des gouvernements provinciaux puisqu'elles sont assujetties au droit contractuel qui est du ressort des provinces, tout comme les décisions rendues par les tribunaux.

Nous projetons de collaborer pleinement avec le groupe de travail de l'Ontario. Nous avons pour politique d'établir des normes élevées à l'égard des assurances sur les biens et assurances risques divers en ce qui a trait à la solvabilité et à la base de capitaux, ce qui tombe tout à fait sous notre responsabilité.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE

LA PRÉSUMÉE DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS
IMPORTANTES AUX CONCURRENTS DE LA CANADAIR

M. David Berger (Laurier): Monsieur le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor et elle se rapporte à la Canadair. Le chef du Syndicat des machinistes et le président du Comité de survie de Canadair a dénoncé la semaine dernière la divulgation de renseignements importants aux concurrents de la Canadair. Voici ma question: Pourquoi avez-vous donné des renseignements confidentiels à un concurrent de la Canadair? Pourquoi, contre tous les intérêts de cette compagnie, avez-vous renversé la recommandation unanime du conseil d'administration de la Canadair de ne pas fournir ces renseignements?